|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif des radiocommunications** | **C:\Users\murphy\AppData\Local\Temp\Temp1_ITU logo Entire package.zip\jpg\ITU official logo_blue_RGB.jpg** |
|  |  |
|  |  |
|  | **Addendum 1 auDocument RAG/30-F** |
| **28 février 2025** |
| **Original: anglais** |
|

|  |
| --- |
| Directeur du Bureau des radiocommunications |
| RAPPORT À LA TRENTE-DEUXIÈME RÉUNION DU GROUPECONSULTATIF DES RADIOCOMMUNICATIONS |
| ACTIVITÉS DES COMMISSIONS D'ÉTUDES |

 |

# 1 Introduction

Le présent document vise à faire le point et à fournir des renseignements sur certaines des questions figurant dans le projet d'ordre du jour de la 32ème réunion du Groupe consultatif des radiocommunications (GCR) (voir la Circulaire administrative [CA/276](https://www.itu.int/md/R00-CA-CIR-0276/en)).

# 2 Moyens de travail électroniques

Toutes les réunions des commissions d'études (CE) et des groupes de travail (GT) de l'UIT-R se déroulent sans document papier et les documents de réunion sont disponibles sur les sites web respectifs. L'accent a continué d'être mis sur le développement et l'utilisation des moyens électroniques, ce qui a été extrêmement utile aux délégués.

## 2.1 Site web SharePoint

L'accès à la documentation pendant les réunions via un site web SharePoint créé à cet effet a été pratique courante.

Les sites SharePoint pour les groupes de travail par correspondance et les groupes du Rapporteur ont également été très utilisés pendant les périodes entre les réunions des GT.

## 2.2 Synchronisation des fichiers

Le dispositif de synchronisation des fichiers a été mis à jour pour toutes les réunions des CE et des GT, afin de faciliter l'accès aux versions les plus récentes des documents pendant les réunions et aux salles de réunion attribuées.

## 2.3 Réunions physiques avec participation à distance

Depuis avril 2022, les réunions des CE et des GT de l'UIT-R se sont tenues en présentiel avec participation à distance. La plate-forme utilisée pour ces réunions (Zoom) a permis la participation interactive à distance des présidents et des délégués. Toutes les dispositions pour les réunions ont été prises en accord avec les équipes directives des CE et des GT.

À compter de 2025, l'interprétation dans les langues officielles de l'Union a été assurée à la demande des administrations, comme indiqué dans les lettres d'invitation aux réunions des CE. Le Bureau a ainsi pu économiser des ressources.

Toutes les réunions des CE se sont tenues avec sous-titrage en direct en anglais. Toutefois, cette fonctionnalité a des incidences sur les coûts des réunions, en particulier les réunions qui se tiennent en dehors des locaux de l'UIT.

## 2.4 Pages web des commissions d'études

Conformément à la politique de l'UIT, les pages web ont été mises à jour en permanence afin de fournir les informations nécessaires aux délégués.

La liste des groupes de travail par correspondance et des groupes du Rapporteur est disponible sur la page principale de chaque CE sous un lien précis, une harmonisation étant assurée pour toutes les CE. Des informations telles que le nom du groupe, la page SharePoint, le Rapporteur/Président/Coordonnateur, la liste de diffusion, les archives et d'autres informations utiles sont mises à la disposition des utilisateurs.

Conformément aux dispositions de la Résolution UIT-R 1, les documents de réunion sont publiés par le personnel du Département des commissions d'études du BR tels qu'«ils ont été reçus», dans un délai d'un jour ouvrable, sur une page web créée à cet effet, et les versions officielles sont mises en ligne sur le site web dans un délai de trois jours ouvrables.

Le Département des commissions d'études du BR a achevé la mise en œuvre d'un outil qui enregistre automatiquement les contributions «telles qu'elles ont été reçues».

# 3 Participation

Le niveau de participation aux réunions des CE et des GT de l'UIT-R a considérablement augmenté, en particulier depuis 2020, année durant laquelle toutes les réunions se sont tenues de manière électronique ou en présentiel avec participation à distance. Cette situation est très encourageante, même si elle n'est pas sans créer des difficultés lorsqu'il s'agit de planifier des réunions en grands groupes.

La Figure 1 illustre la participation physique par groupe en 2024.

FIGURE 1

Nombre total de participants en présentiel par réunion des commissions d'études
et des groupes de travail de l'UIT-R en 2024

## 3.1 Bourses destinées à faciliter la participation aux activités des commissions d'études de l'UIT-R

Conformément au § A1.3.2.1*quinquies* de la Résolution UIT-R 1-9, l'UIT devrait, dans la mesure du possible, faciliter et soutenir la participation aux travaux des commissions d'études de l'UIT-R, en particulier pour les personnes originaires de pays en développement. Afin de déterminer le budget alloué à l'octroi de bourses pour les réunions de l'UIT-R, une demande a été adressée à la session de 2025 du Conseil de l'UIT.

# 4 Salles de réunion

La pénurie de salles de réunion au siège de l'UIT a continué de nuire à la planification efficace des réunions. Ce problème a encore été aggravé par les facteurs suivants:

– Le nombre croissant de réunions organisées par tous les Secteurs et le Secrétariat général.

– La pénurie de salles de réunion pouvant accueillir plus de 120 participants.

– La nécessité d'éviter les chevauchements entre les dates des réunions ainsi que la nécessité d'organiser les séances des groupes de l'UIT-R en parallèle.

– Les très longs délais nécessaires pour les réservations d'installations de remplacement et le nombre limité de ces installations, par exemple le CICG.

– En outre, les conditions contractuelles du CICG ont évolué et sont devenues plus strictes: ainsi, le CICG ne fournit plus automatiquement de salle de réunion à l'UIT ou à d'autres organisations internationales à titre gracieux, les salles de réunion étant attribuées gratuitement sous réserve de la disponibilité budgétaire du CICG, et toutes les demandes devant être soumises 18 mois à l'avance pour être examinées en vue d'être attribuées sans frais de location.

– La démolition future du bâtiment Varembé et la construction du nouveau bâtiment de l'UIT, qui auraient des incidences sur plusieurs salles de réunion.

Par conséquent, lorsque la démolition du bâtiment de Varembé aura débuté, un nombre croissant de réunions devront être organisées ailleurs qu'au siège de l'UIT ou sous la forme de réunions mixtes, avec une participation en présentiel et une participation à distance. À cette fin, les membres sont particulièrement encouragés à proposer d'accueillir des réunions de CE ou de GT. En outre, il convient que de tels arrangements soient planifiés et préparés largement en amont.

Les chevauchements avec les réunions des autres Secteurs de l'UIT et du Secrétariat général ont été évités dans toute la mesure du possible en 2024. Malheureusement, le nombre de manifestations autres que celles organisées par l'UIT-R a considérablement augmenté. Il est devenu difficile, et parfois impossible, d'éviter ces chevauchements. Une situation analogue est prévue en 2025 et une coordination régulière entre les Secteurs de l'UIT est en cours pour atténuer les effets associés.

# 5 Activités menées par les commissions d'études

Les méthodes de travail des CE et des GT ont été appliquées conformément à la Résolution UIT‑R 1 ainsi qu'aux [lignes directrices associées relatives aux méthodes de travail](https://www.itu.int/oth/R0A01000004/fr).

On trouvera ci-après la description de certaines activités et d'autres études de normalisation en cours, qui résument les études effectuées depuis la réunion de 2024 du GCR, ainsi que l'élaboration de Recommandations UIT-R et de Rapports UIT-R approuvés depuis.

| Commission d'études | État d'avancement des études |
| --- | --- |
| Recommandations UIT-R approuvées | Rapports UIT-R approuvés | Questions UIT-R approuvées | Manuels UIT-R approuvés | Vœux UIT-R approuvés |
| **CE 1** | SM.329-13, SM.853‑2, SM.1539‑2, SM.1541-7, SM.2129-1 | SM.2486-1, SM.2449‑1, SM.2542‑0 |  |  |  |
| **CE 3** | P.372-17, P.525-5, P.835‑7, P.1511-3 |  |  |  |  |
| **CE 4** | M.1787-5, S.1328-5 | BO.2497-1, M.2513-1, M.2543-0, S.2546-0 |  |  |  |
| **CE 5** | F.758-8, M.1041-3 | F.2416-1, M.2442-1, M.2541-0, M.2547-0, M.2548-0 | 265/5, 266/5 |  |  |
| **CE 6** | BS.2076-3, BS.2094‑2, BS.2168‑0,BT.1662-1, BT.1666‑1, BT.2016‑4, BT.2100‑3, BT.2123‑1, BT.2166‑0, BT.2167‑0 | BS.2388-5, BS.2493-1, BT.2343-9, BT.2386-5, BT.2389-1, BT.2408-8, BT.2420-7, BT.2467-3, BT.2468-2, BT.2485-3, BT.2506-1, BT.2521-1, BT.2522-1, BT.2526-1, BT.2538-0, BT.2539-0, BT.2540-0, BT.2544-0, BT.2545-0 | 148/6 |  |  |
| **CE 7** |  |  |  |  |  |

NOTE – Les produits énumérés ci-dessus ont été compilés au moment de l'élaboration du présent document.

Il convient de noter que les révisions d'ordre rédactionnel des Rapports UIT-R ont été traitées, par analogie, conformément aux § A2.5.2.4 et A2.6.2.5 de la Résolution UIT-R 1-9.

## 5.1 Commission d'études 1

La Commission d'études 1 a poursuivi l'élaboration de Recommandations, de Rapports et de Manuels de l'UIT-R concernant les principes et techniques applicables à la gestion du spectre, aux principes généraux en matière de partage, au contrôle du spectre, aux stratégies à long terme relatives à l'utilisation du spectre, aux approches économiques concernant la gestion du spectre au niveau national, aux techniques automatisées et à l'assistance apportée aux pays en développement en coopération avec le Secteur du développement des télécommunications. Les études menées par la CE 1 ont porté également sur les méthodes d'identification et d'élimination des brouillages, les rayonnements non désirés, la tenue à jour des dictionnaires de données, le redéploiement du spectre, la mesure de l'utilisation du spectre, les utilisations du spectre sans licence et en partage, l'accès dynamique au spectre, les réseaux électriques intelligents et la transmission d'énergie sans fil.

Les Groupes de travail 1A, 1B et 1C et la Commission d'études 1 ont tenu une série de réunions physiques avec participation à distance du 12 au 20 juin 2024 à Genève. Outre les publications approuvées indiquées au § 5 ci-dessus et présentées en détail ci-dessous, d'importants progrès ont également été réalisés pour d'autres activités de la CE 1. Il a été décidé en juin 2024 de programmer les réunions suivantes en novembre 2024 au siège de l'UIT à Genève:

– Le GT 1B s'est réuni du 5 au 8 novembre 2024 pour faire avancer les travaux et, étant donné que ce GT est un groupe contributeur concernant le point 1.5 de l'ordre du jour de la CMR‑27, pour être en mesure de fournir des informations en temps utile au GT 4A, selon qu'il conviendra.

– Le Groupe du Rapporteur (RG) du GT 1C sur le Manuel de l'UIT-R sur le contrôle du spectre radioélectrique (SMH) s'est réuni du 5 au 12 novembre 2024 pour faire avancer les travaux sur la révision de ce manuel important destiné aux régulateurs nationaux et aux fabricants qui leur fournissent des équipements.

Recommandations UIT-R:

– SM.329-13 – «Rayonnements non désirés dans le domaine des rayonnements non essentiels»

– SM.853-2 – «Largeur de bande nécessaire»

– SM.1539-2 – «Variation de la frontière entre le domaine des émissions hors bande et le domaine des rayonnements non essentiels dont il faut tenir compte dans l'application des Recommandations UIT-R SM.1541 et UIT-R SM.329»

– SM.1541-7 – «Rayonnements non désirés dans le domaine des émissions hors bande»

– SM.2129-1 – «Orientations relatives aux gammes de fréquences pour l'exploitation de la transmission d'énergie sans fil n'utilisant pas de faisceau pour les dispositifs mobiles et portables»

Rapports UIT-R:

– SM.2486-1 – «Utilisation de drones commerciaux pour les activités de contrôle du spectre de l'UIT-R»

– SM.2449-1 – «Analyse des incidences des systèmes de transmission d'énergie sans fil par induction n'utilisant pas de faisceau pour les dispositifs mobiles et portables sur les services de radiocommunication»

– SM.2542-0 – «Contrôle du spectre de prochaine génération – Proactif, autonome et axé sur les données»

– SM.2353-0 – «Défis à relever et possibilités à exploiter en matière de gestion du spectre résultant du passage à la télévision numérique de Terre dans les bandes des ondes décimétriques» (mise à jour rédactionnelle).

À sa réunion de juin 2024, la CE 1 a souligné la nécessité pour le GCR d'examiner la [présentation des Recommandations UIT-R](https://www.itu.int/oth/R0A0E000097/fr), afin de préciser l'emplacement des références aux Rapports UIT‑R dans une Recommandation UIT-R (voir le § 10.1 du compte rendu du Document [1/27](https://www.itu.int/md/R23-SG01-C-0027/fr)).

Lors des réunions physiques avec participation à distance tenues en novembre 2024, le GT 1B a poursuivi ses études dans le cadre de ses activités ordinaires et a décidé de transmettre à la CE 1 un projet de révision du Rapport UIT-R 2015-2, intitulé «*Méthodes de détermination des stratégies nationales à long terme pour l'utilisation du spectre*». Le Groupe du Rapporteur du GT 1C sur le Manuel SMH a également été très productif en ce qu'il a poursuivi le projet de révision de tous les chapitres et de l'annexe du manuel, et élaboré un projet de nouveau chapitre sur les données et l'automatisation. La prochaine réunion du Groupe RG-SMH, initialement prévue en février 2025, a donc été annulée afin de laisser plus de temps pour la préparation de la réunion du GT 1C prévue en juin 2025, au cours de laquelle des jours supplémentaires seront consacrés à la révision du Manuel SMH.

Comme indiqué dans les circulaires d'invitation ([CACE/1131](https://www.itu.int/md/R00-CACE-CIR-1131/fr) et [1/LCCE/113](https://www.itu.int/md/R00-SG01-CIR-0113/fr)), la prochaine réunion du GT 1C est prévue du 9 au 18 juin 2025, les deux premiers jours étant consacrés aux travaux relatifs à la révision du Manuel SMH, et les prochaines réunions des GT 1A et 1B sont prévues du 11 au 18 juin 2025. La CE 1 se réunira le 19 juin 2025. Il a également été envisagé de planifier d'autres réunions des GT de la CE 1 entre le 5 et le 14 novembre 2025, en fonction de la charge de travail à la fin des réunions de juin 2025 et de la disponibilité des salles à l'UIT, compte tenu des priorités. Toutefois, une réunion du Groupe du Rapporteur du GT 1C sur le Manuel SMH se tiendra très probablement pendant cette période, afin de respecter l'échéance prévue de juin 2026 pour la révision de ce manuel qui revêt une importance certaine.

## 5.2 Commission d'études 3

La Commission d'études 3 a continué d'entreprendre des recherches approfondies sur les mesures de propagation, l'analyse de données et l'élaboration de modèles afin d'élargir l'applicabilité des méthodes de prévision de la propagation des ondes radioélectriques dans les parties concernées du spectre jusqu'à 375 THz. En outre, la Commission d'études 3 a continué de réviser ou d'élaborer de nouvelles Recommandations, de nouveaux Rapports et de nouveaux Manuels relevant de sa compétence, afin de faciliter la conception des systèmes de radiocommunication et l'évaluation des brouillages. Cette évaluation était souvent nécessaire pour les études de partage et de compatibilité à l'appui des travaux relatifs aux points de l'ordre du jour des CMR.

Depuis le GCR-24, quatre Recommandations UIT-R révisées ont été adoptées et approuvées par la CE 3. En outre, des modifications de forme ont été apportées à trois Recommandations UIT-R.

Trois groupes de travail par correspondance supplémentaires ont été créés. Au total, 39 groupes de travail par correspondance des GT 3J, 3K, 3L et 3M ont travaillé activement pour faire avancer les travaux entre les réunions officielles. Ces groupes ont effectué une part importante des travaux entre les réunions officielles des GT. Les GT de la CE 3 utilisent les groupes de travail par correspondance de cette manière depuis plus d'une décennie, étant entendu que les quatre groupes de travail ne se réunissent généralement qu'une fois par an et que l'achèvement de certains thèmes à l'étude pourrait s'étendre sur des périodes de plus de cinq, voire de dix ans. Par conséquent, il ne faut pas en déduire que ce recours aux groupes de travail par correspondance était spécifiquement dû à la situation liée à la pandémie de COVID-19, durant la période 2020-2022.

À leurs réunions tenues à Denver (Colorado) (États-Unis), du 29 mai au 7 juin 2024, les GT 3J, 3K et 3M ont planifié à titre exceptionnel deux réunions en 2025 (à savoir du 17 au 21 février 2025 et du 25 mai au 5 juin 2025 au siège de l'UIT, à Genève) pour mener à bien les travaux demandés par les groupes de travail responsables dans le cadre de leurs études de partage et de compatibilité à l'appui des travaux sur les points de l'ordre du jour de la CMR. Le Groupe de travail 3L ne se réunira que du 25 mai au 5 juin 2025. En outre, les quatre GT ont décidé d'organiser un atelier afin

d'échanger des idées sur les applications de l'apprentissage automatique à la prévision de la propagation des ondes radioélectriques. L'atelier coïncidera avec les réunions des GT le 27 mai 2025 et il sera possible d'y prendre part à distance.

En 2024, comme cela avait été le cas au cours des trois années précédentes, les Recommandations de la série P sont restées les plus consultées parmi toutes les séries de Recommandations UIT-R, avec plus de 76 000 téléchargements de plus que pour la deuxième série la plus consultée, ce qui montre encore l'importance qu'elles revêtent pour tous les utilisateurs des systèmes radioélectriques au sein de l'UIT et de la communauté des radiocommunications en général.

Recommandations UIT-R:

– P.372-17 – «Bruit radioélectrique»

– P.525-5 – «Calcul de la propagation en espace libre»

– P.835-7 – «Atmosphères de référence»

– P.1511-3 – «Topographie pour la modélisation de la propagation Terre vers espace»

Les Groupes de travail de la Commission d'études 3 ont continué de tenir à jour un certain nombre de fascicules contenant des informations qu'il conviendrait de conserver à des fins de référence, mais qui n'étaient pas aptes à figurer dans des Rapports ou des Recommandations de l'UIT-R. Le Groupe de travail 3J a approuvé les nouveaux fascicules suivants:

– [3J/FAS/11](https://www.itu.int/oth/R0A04000096/fr) – «Informations générales sur l'Annexe 3 de la Recommandation UIT-R P.835»

– [3L/FAS/1](https://www.itu.int/oth/R0A04000095/fr) – «Méthode de prévision de la température de brillance décrite dans la Recommandation UIT-R P.372 – Bruit radioélectrique»

## 5.3 Commission d'études 4

La CE 4 a poursuivi l'étude des caractéristiques des systèmes et des réseaux des services fixe, mobile, de radiodiffusion et de radiorepérage par satellite, y compris l'utilisation connexe des liaisons du service inter-satellites, selon le cas, les interfaces radioélectriques, les objectifs de qualité de fonctionnement et de disponibilité ainsi que le partage des ressources orbites/spectre entre les systèmes à satellites OSG et non OSG, pour assurer le développement durable de l'écosystème spatial.

Le Groupe de travail 4A a poursuivi ses travaux concernant la Résolution UIT-R 74 sur les activités relatives à l'utilisation durable des ressources que sont le spectre des fréquences radioélectriques et les orbites de satellites associées utilisées par les services spatiaux. Une invitation à soumettre des propositions concernant un Manuel de l'UIT-R sur les bonnes pratiques en matière d'utilisation durable des fréquences et des orbites de satellites non OSG associées par les services spatiaux de radiocommunication a été adressée (voir la Circulaire administrative [CACE/1129](https://www.itu.int/md/R00-CACE-CIR-1129/fr)).

Compte tenu des suggestions formulées à la réunion du GCR tenue en mai 2024, la CE 4 a décidé d'élaborer un nouveau Manuel de l'UIT-R sur les communications et les technologies par satellite, afin de compiler les documents pertinents sur les systèmes du service fixe par satellite (SFS), du service de radiodiffusion par satellite (SRS), du service mobile par satellite (SMS) et du service de radiorepérage par satellite (SRRS). Ce manuel succèdera à l'ancien Manuel sur les systèmes à satellites, et son élaboration est en cours. Une invitation à soumettre des propositions en vue de son élaboration a été lancée (voir la Lettre circulaire [4/LCCE/140](https://www.itu.int/md/R00-SG04-CIR-0140/fr)). Depuis la 24ème réunion du GCR, la CE 4 a adopté et approuvé deux Recommandations UIT-R révisées. En outre, la CE 4 a approuvé deux nouveaux Rapports UIT-R et deux Rapports UIT-R révisés.

Recommandations UIT-R:

– M.1787-5 – «Description des systèmes et réseaux du service de radionavigation par satellite (espace vers Terre et espace-espace) et caractéristiques techniques des stations spatiales d'émission fonctionnant dans les bandes 1 164-1 215 MHz, 1 215-1 300 MHz et 1 559‑1 610 MHz»

– S.1328-5 – «Caractéristiques de systèmes à satellites à prendre en compte dans les analyses de partage des fréquences dans le service fixe par satellite»

Rapports UIT-R:

– BO.2597-1 – «Caractéristiques et efficacité des critères de partage de fréquences concernant le service de radiodiffusion par satellite dans les Régions 1 et 3 relevant de l'Appendice 30 du RR»

– M.2513-1 – «Études concernant la protection du service de radionavigation par satellite (espace vers Terre) à titre primaire par les services d'amateur et d'amateur par satellite à titre secondaire dans la bande de fréquences 1 240-1 300 MHz»

– M.2543-0 – «Résultats de l'évaluation, recherche d'un consensus et décision concernant le processus pour les satellites des IMT-2020 (étapes 4 à 7), y compris les caractéristiques des interfaces radioélectriques de satellite des IMT-2020»

– S.2546-0 – «Mesures d'atténuation entre le SFS et les IMT dans la bande de fréquences 3 400-3 600 MHz»

Les prochaines réunions des GT 4A, 4B et 4C sont prévues du 23 avril au 16 mai 2025 à Shanghai (Chine). La CE 4 se réunira en novembre 2025.

## 5.4 Commission d'études 5

La Commission d'études 5 a poursuivi ses études sur les systèmes et les réseaux des services fixe, mobile (de Terre, aéronautiques et maritimes), de radiorepérage (y compris de radiolocalisation et de radionavigation), d'amateur et d'amateur par satellite, afin de favoriser le développement continu de tous ces services, y compris les systèmes IMT, HAPS/HIBS, ITS et PPDR.

La CE 5 a approuvé deux nouvelles Questions UIT-R. En outre, deux Recommandations UIT-R révisées, deux nouveaux Rapports UIT-R et trois Rapports UIT-R révisés relevant du domaine de compétence de la CE 5 ont été approuvés.

Questions UIT-R:

– 265/5 – «Coexistence d'un système d'échange de données en ondes métriques avec un système d'échange de données en ondes métriques»

– 266/5 – «Introduction des communications vocales numériques dans les fréquences en ondes métriques utilisées pour les services maritimes»

Recommandations UIT-R:

– F.758-8 – «Paramètres des systèmes et considérations relatives à la mise au point de critères pour le partage ou la compatibilité entre les systèmes hertziens fixes numériques du service fixe et les systèmes d'autres services ainsi que d'autres sources de brouillage»

– M.1041-3 – «Futurs systèmes de radiocommunication d'amateur»

Rapports UIT-R:

– F.2416-1 – «Caractéristiques techniques et opérationnelles des applications point à point du service fixe fonctionnant dans la bande de fréquences 275-450 GHz»

– M.2442-1 – «Utilisation actuelle et future des systèmes de radiocommunication ferroviaires train/voie»

– M.2541-0 – «Faisabilité technique des IMT dans les bandes de fréquences supérieures à 100 GHz»

– M.2547-0 – «Divers aspects des systèmes du service mobile aéronautique non liés à la sécurité dans les bandes de fréquences 15,4-15,7 GHz et 22-22,21 GHz»

– M.2548-0 – «Caractéristiques techniques et opérationnelles des applications du service mobile terrestre fonctionnant dans la gamme de fréquences 275-450 GHz»

En raison du grand nombre de participants et pour optimiser l'attribution des salles de réunion, il a été décidé que le GT 5B se réunirait du 29 avril au 8 mai 2025, indépendamment des GT 5A et 5C. Il est prévu que les GT 5A et 5C se réunissent du 12 au 22 mai 2025. À sa première réunion en février 2025, le GT 5D a confirmé qu'il tiendrait sa prochaine réunion à Kobe, à l'aimable invitation de l'Administration du Japon (24 juin – 3 juillet 2025).

Les délégués participant aux réunions de la CE 5 se sont dit préoccupés par le chevauchement avec les réunions d'autres groupes, qu'il n'avait pas été possible d'éviter en 2024. Entre autres facteurs, une raison supplémentaire est que la durée totale de la série de réunions de la CE 4 a été prolongée de plusieurs jours, d'où un chevauchement inévitable avec des réunions prévues précédemment.

## 5.5 Commission d'études 6

La Commission d'études 6 a poursuivi ses études sur la radiodiffusion, en particulier sur les nouvelles questions qui se font jour telles que les technologies évoluées utilisées pour la radiodiffusion numérique de Terre, une plate-forme mondiale pour le service de radiodiffusion, les systèmes de télévision à grande plage dynamique (TV-HDR), les systèmes de radiodiffusion large bande intégrés (IBB), les nouveaux codecs audio et vidéo utilisés pour la radiodiffusion numérique, les systèmes audiovisuels en immersion évolués (AIAV), les spécifications des systèmes de restitution des systèmes sonores évolués, l'utilisation de l'intelligence artificielle en radiodiffusion et l'accessibilité des supports audiovisuels (AVA).

La Commission d'études 6 s'est aussi activement employée à coordonner les travaux sur les questions d'intérêt mutuel avec les Commissions d'études 21 (anciennement les Commissions d'études 9 et 16 de l'UIT-T) et 12 de l'UIT-T, par l'intermédiaire des Groupes du Rapporteur intersectoriels (GRI) sur l'accessibilité des supports audiovisuels (GRI-AVA) et sur l'évaluation de la qualité audiovisuelle (GRI‑AVQA), respectivement.

Depuis la réunion de 2024 du GCR, la CE 6 a approuvé une nouvelle Question UIT-R, trois nouvelles Recommandations UIT-R et sept Recommandations UIT-R révisées, ainsi que cinq nouveaux Rapports et quinze Rapports révisés. Le projet de révision de la Recommandation UIT-R BT.1774-2 a été adopté par la CE 6 et est actuellement soumis à l'approbation des membres. En outre, la Recommandation UIT-R BT.500-15 a fait l'objet d'une mise à jour rédactionnelle. La CE 6 a également approuvé la suppression de deux Questions UIT-R.

Question UIT-R:

– 148/6 – «Évolution des systèmes de radiodiffusion sonore»

Recommandations UIT-R:

– BS.2076-3 – «Modèle de définition audio»

– BS.2094-2 – «Définitions communes pour le modèle de définition audio»

– BS.2168-0 – «Profil d'émission du modèle de définition audio et de la représentation série du modèle de définition audio pour les systèmes sonores évolués»

– BS.1662-1 – «Chaîne de référence générale et gestion de la marge de post-traitement pour le contenu de présentation des programmes dans les applications télévisuelles»

– BT.1661-1 – «Applications télévisuelles pour projection en salle – Spécifications d'utilisateur»

– BT.2016-4 – «Méthodes de correction d'erreur, de mise en trame des données, de modulation et d'émission pour la radiodiffusion multimédia de Terre, pour la réception mobile au moyen de récepteurs portatifs dans les bandes d'ondes métriques/décimétriques»

– BT.2100‑3 – «Valeurs des paramètres de l'image dans le cas de systèmes de télévision à grande plage dynamique à utiliser pour la production et l'échange international de programmes»

– BT.2123-1 – «Valeurs de paramètres vidéo des systèmes audiovisuels en immersion évolués pour la production et l'échange international de programmes de radiodiffusion»

– BT.2166-0 – «Conditions d'observation pour le contrôle à grande plage dynamique et à plage dynamique standard à proximité rapprochée dans un environnement de production à plage dynamique élevée unique»

– BT.2167-0 – «Cadre pour les méthodes adaptatives de réduction de la consommation d'énergie des écrans de télévision en fonction du contenu»

Rapports UIT-R:

– BS.2388-5 – «Lignes directrices d'utilisation pour le modèle de définition audio et les fichiers audio multivoies»

– BS.2493-1 – «Mise en œuvre pratique des systèmes de radiodiffusion utilisant des codecs audio pour les systèmes sonores évolués de l'UIT»

– BT.2343-9 – «Ensemble d'essais sur le terrain de télévision à ultra haute définition sur les réseaux de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre»

– BT.2386-5 – «Radiodiffusion numérique de Terre: conception et mise en œuvre de réseaux monofréquence (SFN)»

– BT.2389‑1 – «Lignes directrices sur la mesure des systèmes de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre»

– BT.2408-8 – «Proposition de lignes directrices concernant les pratiques opérationnelles pour la production de programmes de télévision à grande plage dynamique»

– BT.2420-7 – «Ensemble de scénarios d'utilisation des systèmes multimédias sensoriels en immersion évolués»

– BT.2467-3 – «Méthodes d'évaluation de la qualité de service de la deuxième génération de systèmes de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre»

– BT.2468-2 – «Indications concernant le choix des paramètres des systèmes et mise en place de systèmes DTTB de deuxième génération»

– BT.2485-3 – «Méthodes avancées de planification et de transmission des réseaux pour les améliorations de la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre»

– BT.2506-1 – «Exigences relatives aux caractéristiques spatiales d'un visiocasque pour la vidéo en immersion»

– BT.2521-1 – «Exemples concrets de mesures permettant de parvenir à l'efficacité énergétique de la radiodiffusion»

– BT.2522-1 – «Cadre pour l'avenir de la radiodiffusion»

– BT.2526-1 – «Essais sur le terrain de systèmes de radiodiffusion mobile multimédia de Terre»

– BT.2538-0 – «Cas d'utilisation des profils multicouches de codage vidéo polyvalent pour les services de radiodiffusion»

– BT.2539-0 – «Utilisation de l'informatique en nuage pour la production de programmes»

– BT.2540-0 – «Réduction de l'énergie de l'écran grâce au traitement du signal d'image»

– BT.2544-0 – «Compatibilité entre le système TMMB-L et les systèmes DTTB dans la bande de fréquences 470-694 MHz relevant de l'accord GE06»

– BT.2545-0 – «Réseau de communication entre pylônes pour les systèmes de radiodiffusion et de diffusion de données de Terre»

Dans le cadre des séries de réunions de la CE 6 de 2024, les manifestations suivantes ont été organisées:

• [Atelier de l'UIT sur l'avenir de la télévision en Europe](https://www.itu.int/en/ITU-R/seminars/Future-of-tv-europe/Pages/default.aspx#/fr) (le 7 novembre 2024, organisé conjointement par la CE 6 de l'UIT-R, l'UIT-T et l'UIT-D).

• [Démonstrations sur l'avenir de la radiodiffusion](https://www.itu.int/dms_pub/itu-r/oth/0a/07/R0A070000470001PDFE.pdf) (les 6 et 7 novembre 2024).

• [Atelier sur la radiodiffusion mobile multimédia de Terre](https://www.itu.int/en/ITU-R/seminars/sg6-tmmb-2024/Pages/default.aspx) (TMMB) (le 8 mars 2024).

Les réunions des GT 6A, 6B et 6C sont prévues du 3 au 13 mars 2025 et seront suivies de la réunion de la CE 6 le 14 mars 2025.

## 5.6 Commission d'études 7

La Commission d'études 7 a poursuivi l'élaboration de Recommandations, de Rapports et de Manuels de l'UIT-R qui sont utilisés pour concevoir et garantir l'exploitation exempte de brouillage des systèmes des services d'exploitation spatiale, de recherche spatiale, d'exploration de la Terre, de météorologie (y compris l'utilisation de liaisons du service inter-satellites), pour la radioastronomie et l'astronomie radar, et pour la diffusion, la réception et la coordination des services de fréquences étalon et de signaux horaires, y compris l'application des techniques par satellite, à l'échelon mondial. Ses travaux portent également sur les systèmes de communication destinés à être utilisés à bord d'engins spatiaux habités et non habités, les liaisons de communication entre les planètes, l'utilisation de satellites relais de données.

Les systèmes examinés par la CE 7 sont utilisés dans des activités essentielles de notre vie quotidienne, notamment pour:

– la définition et la diffusion du temps universel coordonné (UTC);

– la surveillance de l'environnement à l'échelle mondiale – atmosphère (émissions de gaz à effet de serre), océans, surface terrestre, biomasse, etc.;

– les prévisions météorologiques et le suivi et la prévision des changements climatiques;

– détection et suivi de nombreuses catastrophes naturelles ou induites par l'homme (tremblements de terre, tsunamis, ouragans, feux de forêt, marées noires, etc.);

– les alertes et avis en cas de catastrophe;

– l'évaluation des dommages et la planification des opérations de secours; et

– la surveillance et l'atténuation des effets des phénomènes de météorologie spatiale.

La CE 7 effectue également des travaux sur les systèmes utilisés pour étudier l'espace extra atmosphérique, à savoir:

– les satellites utilisés pour étudier le soleil, la magnétosphère et tous les éléments de notre système solaire;

– les engins spatiaux pour l'exploration habitée et robotisée des corps extraterrestres;

– les systèmes de recherche lunaire, de Lagrange, de recherche dans l'espace lointain et l'interférométrie spatiale à très grande base, y compris leurs stations terriennes associées;

– la radioastronomie sur Terre et par satellite pour étudier l'univers et ses phénomènes.

Les Groupes de travail 7A, 7B, 7C et 7D se sont réunis du 16 au 27 septembre 2024 à Almaty, à l'aimable invitation de l'Administration du Kazakhstan. Dans le cadre de ces réunions, les manifestations suivantes ont également eu lieu:

– Séminaire OMM-UIT sur le thème «Observation de la Terre au service des objectifs de développement durable: technologies, spectre, applications, incidences», 16‑17 septembre 2024, Almaty (Kazakhstan).

– Atelier de l'UIT sur la radioastronomie, 16 septembre 2024, Almaty (Kazakhstan).

La prochaine réunion de la Commission d'études 7 est prévue le 27 mars 2025, tandis que les réunions des GT 7A, 7B, 7C et 7D sont prévues du 17 au 26 mars 2025.

## 5.7 Comité de coordination pour le vocabulaire

Le Comité de coordination de l'UIT pour la terminologie (CCT de l'UIT) est composé:

− du Comité de coordination pour le vocabulaire (CCV) de l'UIT-R, fonctionnant conformément à la Résolution UIT-R 36;

− du Comité de normalisation pour le vocabulaire (SCV) de l'UIT-T, fonctionnant conformément à la Résolution 67 (Rév. New Delhi, 2024) de l'AMNT; et

− de représentants de l'UIT-D.

Le CCT de l'UIT a poursuivi ses travaux d'harmonisation de la terminologie et des définitions au sein de l'UIT, compte tenu des propositions soumises en anglais par les commissions d'études de l'UIT, et en validant leur traduction dans les cinq autres langues officielles de l'Union. Les travaux du CCT ont été conduits par les présidents du CCV et du SCV, avec le soutien actif des vice‑présidents, des Rapporteurs pour le vocabulaire et d'autres représentants des trois Secteurs de l'UIT.

La [nouvelle page web du CCT de l'UIT](https://www.itu.int/en/general-secretariat/Pages/coordination-committee-for-terminology.aspx#/fr) a été placée sous la responsabilité du Secrétariat général, à la demande des membres, et est accessible depuis les pages web du SCV et du CCV, ainsi que depuis la page web consacrée à la coordination intersectorielle, depuis la page sur le multilinguisme et depuis la section «Liens rapides» de la page d'accueil principale du Secrétariat général. Les travaux se poursuivent en vue d'adapter la présentation de la page web pour l'harmoniser avec celle des autres groupes de l'Union.

Une version actualisée de la Résolution 1386 du Conseil sur le Comité de coordination de l'UIT pour la terminologie a été approuvée par le Conseil de l'Union en juin 2024, y compris le mandat du CCT de l'UIT, qui est aligné sur la Résolution 154 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires. Compte tenu de l'évolution des travaux du CCT de l'UIT, le Comité envisagera de soumettre au Groupe de travail du Conseil sur l'utilisation des langues (GTC-LANG) des propositions de révision de la Résolution 154 afin de mieux rendre compte de ses priorités actuelles.

La Lettre circulaire [CL-23/45](https://www.itu.int/md/S23-SG-CIR-0045/fr) dans laquelle tous les États Membres ont été invités à recommander des entités souhaitant collaborer avec le Département des conférences et des publications (C&P) dans le domaine de la terminologie a été accueillie avec engouement. La collaboration avec quatre institutions a débuté en juillet 2024, à savoir la Commission des communications, de l'espace et de la technologie (CST) d'Arabie saoudite, l'Institut chinois des communications (CIC), l'Institut de recherche et de développement des radiocommunications M.I. Krivosheev (NIIR) de Russie et le *Colegio Oficial de Ingenieros de Telecommunicación* (COIT) d'Espagne. Le Département C&P a travaillé en étroite collaboration avec ces instituts pour traduire des termes et des définitions dans d'autres langues officielles. Afin de proposer davantage de contenus multilingues dans la base de données des termes et définitions de l'UIT, le Département C&P et le Bureau de la normalisation des télécommunications élaborent en outre une solution pour incorporer des traductions de termes et définitions de Recommandations UIT-T déjà traduites.

Les termes et définitions en anglais validés par le CCT sont traduits dans les cinq autres langues officielles de l'Union avant d'être inclus dans la [base de données des termes et définitions de l'UIT](https://www.itu.int/br_tsb_terms/#/).

Les commissions d'études de l'UIT-R et de l'UIT-T doivent, dans le cadre de leur mandat, poursuivre leurs travaux sur les termes techniques et d'exploitation et leurs définitions en anglais seulement.

La prochaine réunion du CCT aura lieu le 11 mars 2025.

## 5.8 Nomination des vice-présidents des commissions d'études et du CCV

À sa troisième séance plénière (voir le Document [RA23/PLEN/101(Rév.1)](https://www.itu.int/md/R23-RA23-C-0101/fr)), l'Assemblée des radiocommunications de 2023 (AR-23) a décidé de déléguer aux groupes concernés (CE, CCV, GCR, RPC) la responsabilité de nommer leurs vice-présidents respectifs sur la base du Document [RA23/PLEN/91](https://www.itu.int/md/R23-RA23-C-0091/fr).

Pendant les réunions de 2024, chaque CE a nommé ses vice-présidents selon les mesures décrites dans le Chapitre II des Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union pour les candidats pour lesquels aucun consensus n'a été trouvé. Toutes les commissions d'études ont constitué leur équipe de direction en conséquence.

À sa réunion d'avril 2024, le CCV a nommé ses vice-présidents par consensus.

## 5.9 Participation des vice-présidents aux travaux de leurs commissions d'études respectives

Conformément au § A1.4.5 de la Résolution 1-9, le GCR doit être informé de l'absence des vice‑présidents aux réunions du GCR et des CE. Les chiffres de la participation des vice‑présidents aux réunions les concernant au cours de l'année 2024 sont donnés ci-après.

### 5.9.1 Participation des Vice-Présidents de la CE 1 aux travaux de la CE 1

La CE 1 a nommé 15 Vice-Présidents pour la période d'études 2023-2027.

− Nombre de Vice-Présidents de la CE 1 ayant participé à la réunion de la CE 1 en 2024: **13/15**.

### 5.9.2 Participation des Vice-Présidents de la CE 3 aux travaux de la CE 3

La CE 3 a nommé 11 Vice-Présidents pour la période d'études 2023-2027.

− Nombre de Vice-Présidents de la CE 3 ayant participé à la réunion de la CE 3 en 2024: **5/11**.

### 5.9.3 Participation des Vice-Présidents de la CE 4 aux travaux de la CE 4

La CE 4 a nommé 19 Vice-Présidents pour la période d'études 2023-2027.

La CE 4 a tenu trois réunions en 2024.

− Nombre de Vice-Présidents de la CE 4 ayant participé aux réunions de la CE 4 du 23 avril et du 10 mai 2024: **16/19**.

− Nombre de Vice-Présidents de la CE 4 ayant participé à la réunion de la CE 4 du 1er novembre 2024: **17/19**.

### 5.9.4 Participation des Vice-Présidents de la CE 5 aux travaux de la CE 5

La CE 5 a nommé 19 Vice-Présidents pour la période d'études 2023-2027.

La CE 5 a organisé deux réunions en 2024.

− Nombre de Vice-Présidents de la CE 5 ayant participé à la réunion de la CE 5 du 13 mai 2024: **12/19**.

− Nombre de Vice-Présidents de la CE 5 ayant participé à la réunion de la CE 5 des 2 et 3 décembre 2024: **17/19**.

### 5.9.5 Participation des Vice-Présidents de la CE 6 aux travaux de la CE 6

La CE 6 a nommé 14 Vice-Présidents pour la période d'études 2023-2027.

La CE 6 a organisé deux réunions en 2024.

− Nombre de Vice-Présidents de la CE 6 ayant participé à la réunion de la CE 6 du 15 mars 2024: **13/14**.

− Nombre de Vice-Présidents de la CE 6 ayant participé à la réunion de la CE 6 du 15 novembre 2024: **13/14**.

### 5.9.6 Participation des Vice-Présidents de la CE 7 aux travaux de la CE 7

La CE 7 a nommé 10 Vice-Présidents pour la période d'études 2023-2027.

− Nombre de Vice-Présidents de la CE 7 ayant participé à la réunion de la CE 7 en 2024: **9/10**.

### 5.9.7 Participation des Vice-Présidents du CCV aux travaux du Comité de coordination de l'UIT pour la terminologie (CCT)

Le CCV a nommé 6 Vice-Présidents pour la période d'études considérée.

Le CCT a tenu quatre conférences téléphoniques en 2024.

− Nombre de Vice-Présidents du CCV ayant participé à la conférence téléphonique du CCT le 16 avril 2024: **6/6**.

− Nombre de Vice-Présidents du CCV ayant participé à la conférence téléphonique du CCT le 25 juin 2024: **4/6**.

− Nombre de Vice-Présidents du CCV ayant participé à la conférence téléphonique du CCT le 17 septembre 2024: **4/6**.

− Nombre de Vice-Présidents du CCV ayant participé à la conférence téléphonique du CCT le 10 décembre 2024: **3/6**.

## 5.10 Activités de la RPC-27 et travaux préparatoires en vue de la RPC27-2

Un résumé des activités de la RPC-27 et des travaux préparatoires en vue de la RPC27-2 est donné au § 4 du Document [RAG/30](https://www.itu.int/md/R23-RAG-C-0030/fr).

# 6 Liaison et collaboration avec l'UIT-D et l'UIT-T, ainsi qu'avec d'autres organisations

Les activités intersectorielles se sont poursuivies au cours de cette période, notamment en ce qui concerne les thèmes prioritaires pour l'UIT que sont les changements climatiques, les communications d'urgence et l'accessibilité.

• UIT-D

Le BR continue de contribuer aux ateliers et séminaires du BDT.

Le BR a participé activement aux réunions des CE de l'UIT-D, en vue de présenter les résultats les plus récents des activités menées par les CE de l'UIT-R, de fournir des orientations et d'établir des mises en correspondance concernant les Recommandations, les Rapports et les Manuels élaborés par l'UIT-R qui présentent un intérêt particulier pour les pays en développement et les études menées par les CE 1 et 2 de l'UIT-D. Les CE de l'UIT-R ou leurs GT ont également répondu à plusieurs notes de liaison émanant de ces dernières concernant l'élaboration de projets de Rapport de l'UIT-D à la CMDT-25, en réponse aux Questions de l'UIT-D approuvées à la CMDT-22.

• UIT-T

Outre les changements climatiques et les communications d'urgence, diverses questions présentent un intérêt mutuel pour l'UIT-R et l'UIT-T, à savoir les IMT, les effets de l'exposition des personnes aux fréquences radioélectriques, les systèmes de transmission par courants porteurs en ligne, les réseaux électriques intelligents, les villes intelligentes, la compatibilité électromagnétique/les brouillages électromagnétiques, les systèmes de transport intelligents, l'accessibilité des supports audiovisuels ainsi que la politique commune en matière de brevets et les droits de propriété intellectuelle.

• Autres organisations

Des relations de collaboration se sont poursuivies entre les CE de l'UIT-R et d'autres organisations, compte dûment tenu de la Résolution [UIT-R 9](https://www.itu.int/pub/R-RES-R.9/fr), le cas échéant.

Le Bureau a continué d'assurer une coopération étroite avec plusieurs organisations, avec les objectifs suivants:

1) encourager le dialogue entre organismes ayant des intérêts communs;

2) améliorer la coordination afin de mieux préparer des manifestations comme les CMR; et

3) tenir l'UIT-R informé des activités pertinentes menées par d'autres organisations, afin de conférer un caractère plus stratégique à la planification des programmes de travail.

Le Bureau continue de travailler en collaboration étroite avec les organisations internationales ou régionales concernées, notamment, mais non exclusivement:

− l'APT, l'ASMG, l'UAT, la CEPT, la CITEL et la RCC pour la coordination régionale;

− l'ABU, l'ASBU, l'UER, le SMPT, l'ETSI et la HFCC pour les questions de diffusion;

− l'ITSO, la ESOA, le GVF et la GSMA pour l'utilisation de certains systèmes et services de radiocommunication;

− le Partenariat 3GPP, l'IEEE ainsi que plusieurs organisations régionales de normalisation pour les activités du Groupe de collaboration pour la normalisation mondiale (GSC);

− l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'ISO et la CEI (y compris le Comité international spécial des perturbations radioélectriques (CISPR)), le Groupe de coordination des fréquences spatiales, l'Union radio‑scientifique internationale (URSI) et plusieurs autres organisations, en fonction des besoins, pour assurer l'échange utile d'informations en ce qui concerne les activités des commissions d'études;

− le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra atmosphérique des Nations Unies (UN‑COPUOS), la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Organisation internationale des télécommunications mobiles par satellite (IMSO), le Bureau International des Poids et Mesures (BIPM), l'Organisation internationale des télécommunications par satellite (ITSO), COSPAS‑SARSAT, le Comité international de la Croix Rouge (CICR) et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en ce qui concerne l'application des textes de l'UIT ayant valeur de traité.

# 7 Autres activités intersectorielles

Le BR a activement participé à d'autres activités intersectorielles intéressant les travaux des CE de l'UIT-R, comme indiqué ci-dessous:

*–* Changements climatiques et communications d'urgence: le BR participe aux activités intersectorielles coordonnées par le Groupe d'action de l'UIT sur les changements climatiques et les télécommunications d'urgence au titre de la mise en œuvre de la Résolution 136 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires. Des études sont également menées en application de la Résolution [UIT-R 60-3](https://www.itu.int/pub/R-RES-R.60/fr) (Réduction de la consommation d'énergie pour la protection de l'environnement et l'atténuation des effets des changements climatiques grâce à l'utilisation de technologies et systèmes de radiocommunication/TIC).

– Accessibilité: l'UIT-R a activement participé aux travaux de la JCA-AHF (Activité conjointe de coordination sur l'accessibilité et les facteurs humains) de l'UIT-T.

– SMSI et GTC-SMSI/ODD: en application de la Résolution 140 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires intitulée «Rôle de l'UIT dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que dans les processus de suivi et d'examen associés», l'UIT‑R assure la liaison avec le GTC-SMSI/ODD et contribue en fournissant des renseignements actualisés sur les travaux menés par les commissions d'études de l'UIT-R. Le Département des commissions d'études du BR a conçu et mis en ligne un site web qui donne la liste des publications de l'UIT-R relatives à chaque ODD. Il est disponible à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/en/ITU-R/study-groups/Pages/Sustainable-dev-goals.aspx>.

– Le Bureau continue de participer aux activités liées aux grandes manifestations, conférences et réunions de l'UIT. Ces activités sont menées en vue d'appuyer la Conférence de plénipotentiaires, le Conseil de l'UIT, l'AMNT et la CMDT.

Conformément à la nouvelle Résolution [UIT-R 75](https://www.itu.int/pub/R-RES-R.75/fr), intitulée «Renforcement de la coordination et de la coopération entre les trois Secteurs de l'UIT sur des questions d'intérêt mutuel», le BR continuera de coopérer avec l'UIT-D et l'UIT-T, selon qu'il conviendra.

# 8 Mesures de suivi demandées par le GCR à sa réunion en 2024

Le Bureau a pris les mesures de suivi demandées par le GCR à sa dernière réunion en mars 2024 (telles qu'elles figurent dans le résumé des conclusions – Circulaire administrative [CA/273](https://www.itu.int/md/R00-CA-CIR-0273/en)).

− Le GCR a demandé au Directeur du BR de recueillir des informations sur les activités des commissions d'études de l'UIT-R relatives à la transformation numérique durable. Certaines d'entre elles figurent dans l'annexe du présent document pour information.

Annexe

Activités et études relatives à la transformation numérique durable

| Secteur/Domaine | CE ou organisation de normalisation | Titre du produit | Domaine d'application du produit | Statut actuel | Référence/URL |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Radiodiffusion prenant en compte l'énergie | CE 6 de l'UIT-R | Question UIT-R 147/6 «Systèmes de radiodiffusion prenant en compte l'énergie» | *décide* de mettre à l'étude les Questions suivantes:1) Quelles sont les incidences directes des technologies et fonctionnalités utilisées pour la radiodiffusion sur la consommation d'énergie?2) Quelles sont les incidences indirectes des services externes utilisés pour la radiodiffusion sur la consommation d'énergie globale?3) Quels paramètres convient-il d'utiliser pour quantifier les incidences directes et indirectes sur la consommation d'énergie et pour en rendre compte?4) Comment améliorer l'efficacité énergétique de la radiodiffusion? | Publié | [https://www.itu.int/pub/R-QUE-SG06.147](https://www.itu.int/pub/R-QUE-SG06.147/fr) |
| Vœu UIT-R 104 «Conseils concernant les stratégies en matière de durabilité comprenant des politiques de compensation des émissions de carbone» | que les radiodiffuseurs et les organisations s'occupant de radiodiffusion dans le monde devraient mettre en place des stratégies en matière de durabilité robustes pour parvenir à la neutralité carbone et encourager la mise en œuvre de programmes d'efficacité énergétique robustes qui réduisent la consommation d'énergie avant d'envisager des protocoles de compensation des émissions de carbone en dernier recours | Publié | [https://www.itu.int/pub/R-OP-R.104](https://www.itu.int/pub/R-OP-R.104/fr) |
| En cours de révision | Version du document de travail disponible en annexe du Rapport de la réunion de mars 2024 du Groupe de travail 6CDocument [6C/77](https://www.itu.int/md/R23-WP6C-C-0077/en) ([Chapitre 4, Annexe 4.1](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp6c/c/R23-WP6C-C-0077%21H4-N4.01%21MSW-E.docx)) (accès réservé aux titulaires d'un compte TIES) |
| Rapport UIT-R BT.2385-1 «Réduire l'impact environnemental des systèmes de radiodiffusion de Terre» | Ce rapport propose une méthodologie d'analyse du cycle de vie pour évaluer l'impact environnemental de la radiodiffusion. Il contient également des études de cas de radiodiffuseurs qui expliquent comment ils pourraient réduire l'impact environnemental de leurs activités. | Publié | <https://www.itu.int/pub/R-REP-BT.2385-1-2022> |
| Rapport UIT-R BT.2521-1«Exemples concrets de mesures permettant de mettre en œuvre la radiodiffusion prenant en compte l'énergie» | Ce rapport vise à aider les radiodiffuseurs et les organisations de radiodiffusion à mettre en œuvre des stratégies en matière de durabilité et à évaluer et limiter leurs incidences sur l'environnement. | Publié | <https://www.itu.int/pub/R-REP-BT.2521> |
| Rapport UIT-R BT.2540-0 «Réduction de l'énergie d'affichage grâce au traitement du signal d'image» | Les technologies de radiodiffusion et de diffusion en continu entraînent un coût énergétique qui est réparti sur l'ensemble de la chaîne de transmission, de la production à la distribution/transmission et au visionnage, au bout du compte, par le consommateur. Les écrans de télévision, considérés à l'échelle mondiale, consomment une part relativement importante de cette énergie. Cette consommation d'énergie peut être réduite par le traitement adaptatif du signal d'image en fonction du contenu, tout en atténuant autant que possible les incidences sur la qualité visuelle. Le rapport dont il est question décrit ces techniques. | Publié | <https://www.itu.int/pub/R-REP-BT.2540> |
|  |  | Recommandation UIT-R BR.2167-0«Cadre pour les méthodes adaptatives de réduction de la consommation d'énergie des écrans de télévision en fonction du contenu» | Les écrans de télévision consomment une part relativement élevée de la quantité totale d'énergie consommée de bout en bout de la chaîne de diffusion, qui va de la production de programmes à leur visionnage, au bout du compte, par les consommateurs. Il est possible de réduire la consommation d'énergie des écrans de télévision au moyen de méthodes adaptatives en fonction du contenu, sans dégrader de manière excessive la qualité visuelle. Cette Recommandation porte sur la définition d'un cadre destiné à ces techniques.NOTE – Document complémentaire au Rapport UIT-R BT.2540-0. | Approuvé | <https://www.itu.int/rec/R-REC-BT.2167/en> |
| Proposition de nouvelle Recommandation «Cadre de mesure permettant aux radiodiffuseurs d'évaluer les incidences des émissions de niveau 3 des télévisions diffusant un programme télévisuel» | Pour les radiodiffuseurs, les incidences en aval liées à la diffusion d'un programme de télévision sont considérées comme faisant partie des émissions indirectes relatives à la phase d'utilisation de niveau 3 (catégorie 11) des produits vendus, dont la déclaration est actuellement volontaire. Cette Recommandation définit un cadre pour évaluer ces incidences, dans la mesure où les écrans de l'utilisateur final sont concernés. | À l'étude | Version du document de travail disponible en annexe du Rapport de la réunion de mars 2024 du Groupe de travail 6CDocument [6C/37 (Annexe 3.1)](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/23/wp6c/c/R23-WP6C-C-0037%21H3-N3.01%21MSW-E.docx) (accès réservé aux titulaires d'un compte TIES) |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_